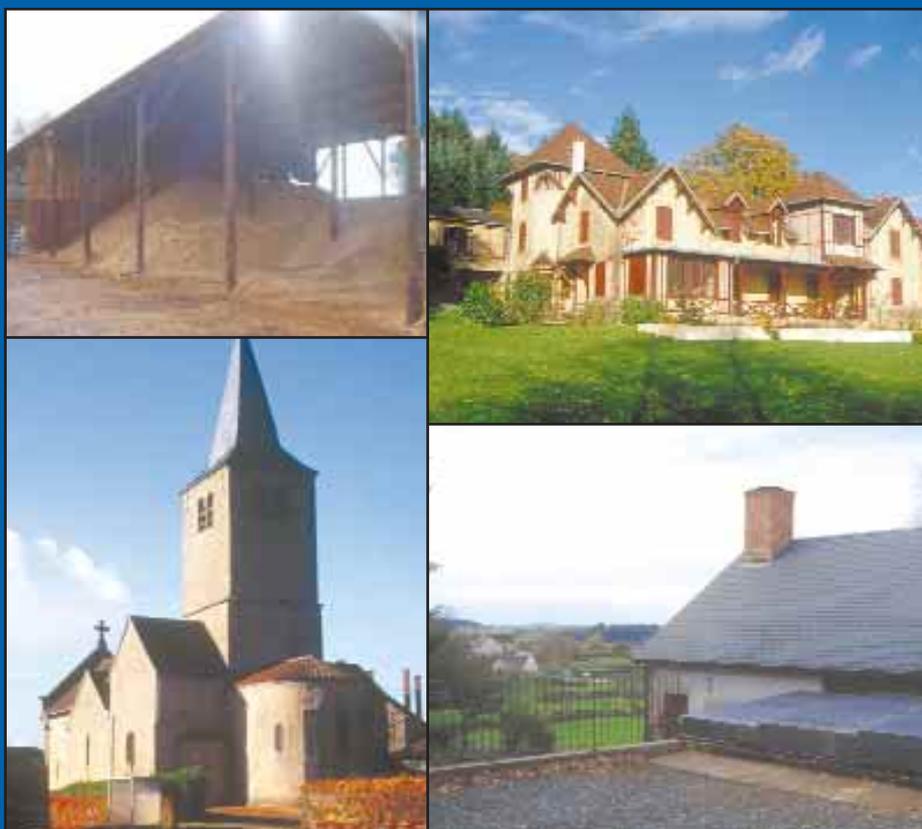


LE VILLAGE DU BOIS ENERGIE



à Millay
(Nièvre)



Programme Régional
Environnement, Maîtrise de l'Énergie, Déchets

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Bourgogne
Conseil régional

47% du territoire du Morvan est boisé. La forêt est composée à 60 % de feuillus (chêne, hêtre, bouleau, châtaignier, ...) et à 40 % de résineux (épicéa et depuis peu de douglas). La production de chauffage au bois est ancrée dans les traditions, depuis le début du XX^{ème} siècle, puisque le Morvan approvisionnait Paris par flottage sur l'Yonne puis la Seine. Depuis les années 80, la commune de Millay, située au sud du Parc Naturel Régional du Morvan, a été le théâtre du développement de cette source d'énergie sous une forme beaucoup plus moderne et constitue aujourd'hui une référence nationale en la matière.



Une démarche déjà ancienne

A la fin des années 80, Alain Gold, chauffagiste travaillant sur la commune de Millay, constate que le chauffage central aux bûches ne donne pas entière satisfaction aux utilisateurs. En effet, les contraintes d'utilisation importantes incitaient trop souvent les ménages à choisir le fioul. C'est alors qu'il décide de proposer différentes solutions de chauffage automatique au bois afin d'offrir à ses clients une installation autonome, confortable et avec un coût de fonctionnement stable et peu onéreux. Parallèlement, il s'équipe d'une déchiqueteuse pour produire le combustible (appelée plaquette forestière) et la met à disposition de ses clients, levant ainsi la contrainte de l'approvisionnement.

Des installations exemplaires

Les premières chaufferies qui ont vues le jour de 1988 à 1990, à Millay, étaient du type semi-automatique avec des trémies de quelques centaines de litres qui permettaient d'être autonome un à deux jours en périodes de chauffe.

Il s'agit des installations de MM. Gold et Camus qui fonctionnent encore aujourd'hui. Ces chaudières dont le coût était équivalent à celui d'une chaudière fioul, restent encore contraignantes du fait de l'autonomie réduite.

Parallèlement, des chaudières entièrement automatisées (alimentation par vis sans fin et décendrage automatique) ont été installées.

Les chaufferies comprennent un silo de capacité importante qui permettent une autonomie de plusieurs semaines.



Il s'agit des installations de MM. Landrot, De Seroux et Epinat.

Ces réalisations ont permis de lever des doutes sur la fiabilité, l'efficacité et le confort qu'offre ce type de matériel.

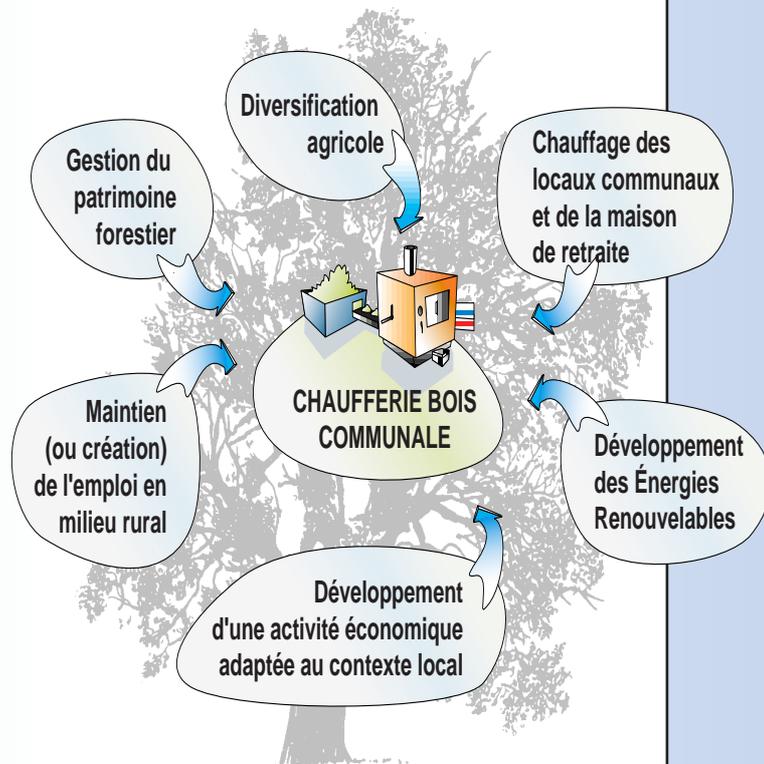
La chaufferie communale de Millay

Fort de la réussite de ces systèmes en fonctionnement, la commune est convaincue de l'efficacité de ce type de matériel et décide d'investir dans une chaufferie au bois afin d'assurer le chauffage de plusieurs bâtiments publics situés au centre du village. Parallèlement, dès 1991, un groupe d'agriculteurs à la recherche d'une activité de diversification décide de constituer une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) et un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) pour produire et vendre du bois déchiqueté et ainsi répondre aux besoins de la future chaufferie communale.

La chaufferie a été mise en service en septembre 1993, elle chauffe aujourd'hui une maison de retraite et cinq bâtiments communaux, ce qui correspond à 900 MAP de bois (m^3 apparent de plaquettes), soit l'équivalent de 80 000 litres de fioul.

En dix ans, plus de 2 500 personnes sont venues à Millay pour visiter et connaître la mise en place de cette filière et sa structuration au niveau du territoire.

Un exemple de développement local



Une filière locale d'approvisionnement

Deux méthodes d'approvisionnement coexistent sur la commune de Millay :

- La première est d'utiliser un broyeur ou une déchiqueteuse et de produire son combustible ;
- La seconde est de commander le combustible au G.I.E., créé tout particulièrement pour l'approvisionnement des chaufferies automatique au bois.

Issu de la filière agricole, ce type de structure ne peut répondre qu'aux besoins des chaufferies locales.

La CUMA dispose aujourd'hui de deux broyeurs, d'une logistique adaptée pour le stockage du bois (plate-forme abritée pour le bois déchiqueté et les broyeurs) et de moyens de livraison (bennes agricoles ou camions).



La CUMA, à travers son G.I.E. approvisionne une dizaine de chaufferies individuelles ainsi que la chaufferie communale de Millay.

Des installations de plus en plus nombreuses

Aujourd'hui, avec une filière d'approvisionnement stable et fiable et un chauffagiste compétent, ce sont une quinzaine d'installations automatiques qui fonctionnent à Millay et ses environs.

Le matériel installé évolue bien sûr chaque année et offre une autonomie et un confort supplémentaire. Avec par exemple le décairage automatisé, l'allumage commandable à distance par téléphone ou internet... Sans compter le bilan environnemental (rejets de NO_x, CO, ...) qui ne cesse de s'améliorer avec des régulations toujours plus performantes.

Ce type de chaufferies est idéal, pour assurer les besoins de chauffage de plusieurs logements, comme par exemple au GAEC du Grand Montigny



où trois habitations sont chauffées, ou de maisons individuelles de grands volumes, comme par exemple chez MM. Dollet à Luzy et Walckenaer à Semelay.

Les adresses utiles

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Millay - Mairie - 58170 Millay - Tél. : 03 86 30 45 66 - Fax : 03 86 30 42 39
- **Installateur** : Alain Gold - Chevrette - 58170 Millay - Tél. : 03 86 30 12 05
- **Structure d'approvisionnement** : GIE et CUMA de Millay
Philippe Camus - Le Breux - 58170 Millay - Tél. : 03 86 30 45 15
- **Chaudières installées sur le territoire de Millay** :
HARGASSNER France - La Grand'Terre - 07400 Sceautes - Tél. : 04 75 52 45 55
HEIZOMAT France - Nideck Chauffage - 6, impasse de l'Escalier - 67110 Wangenbourg - Tél. : 03 88 87 33 73
IWABO et SWEBO France - CTC France - 1, rue du Vaucluse - B.P. 63 - 68273 Wittenheim - Tél. : 03 89 57 99 09

Pour plus d'informations

Conseils techniques, visites d'installations, documentations, adresses utiles ... Contacter :

- **ADEME**

10, avenue Foch - B.P. 51562 - 21015 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 76 89 76 - Fax : 03 80 76 89 70 - E-mail : ademe.bourgogne@ademe.fr

- **Conseil régional de Bourgogne** :

17, bd de la Trémouille - B.P. 1602 - 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 44 33 06 - Fax : 03 80 44 35 85 - E-mail : mpsirugue@cr-bourgogne.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Bourgogne
Conseil régional